

# **UNDT/2016/176, Kisia**

## **Décisions du TANU ou du TCNU**

Le tribunal a rejeté la demande dans son intégralité.

## **Décision Contestée ou Jugement Attaqué**

Le demandeur, un ancien responsable de la sécurité des services de sécurité et de sécurité au ministère de la Stravail et de la Sécurité, a déposé une demande demandant au Tribunal de (a) de fournir une interprétation du par. 51, 53 et 55 (a) et (b) du jugement Kisia n ° UNDT / 2016/040 dans le cas n ° UNT / NY / 2014/061 (Kisia), (b) une ordonnance pour l'exécution de Kisia undt / 2016/040, et (c) accorder au demandeur des dommages-intérêts non pécuniaires pour le retard présumé dans l'exécution de Kisia UNT / 2016/040.

## **Principe(s) Juridique(s)**

L'admissibilité d'une demande d'interprétation: le Tribunal d'appel a établi le test pour une demande d'interprétation est admissible dans Abbasi 2013-UNAT-315.

Timing de l'exécution d'un jugement: Dans la plupart des cas, l'exécution d'un jugement ne nécessite qu'une seule exécution ACT (uno ictu). Cependant, l'exécution de Kisia UNDT / 2016/040 consiste en plusieurs étapes à suivre en raison de la spécificité de la procédure qui implique différents niveaux de décision.

Décidence des dommages moraux: dans Dahan UNT / 2015/053 et Mutiso undt / 2015/059 (Aucun des deux jugement n'a été invoqué), le tribunal des différends a conclu que les preuves sur les dommages moraux peuvent, par exemple, être produites dans des actes de procédure et des documents enregistrés qui démontrent une manifestation claire de préjudice.

## **Résultat**

Révision, correction, interprétation ou exécution

## Applicants/Appellants

Kisia

## Entité

DSS

## Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2016/38

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

26 Sep 2016

## Duty Judge

Juge Greceanu

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Questions liées aux jugements

Interprétation de l'arrêt

## Droit Applicable

TCNU Règlement de procédure

- Article 32

TCNU Statut

- Article 11.3
- Article 12.4